

Réunion de la Direction Technique du 9 mars 2018

Présents : Pascal AUBRY, Laetitia CATHERINOT, Isabelle HAMELIN, Loïc LE GAL, Célia MALRY

Excusé : Henri TRÉLOHAN

Ordre du jour

1. Évolution des règlements	1
Nationale 3 jeunes	1
Bretagne jeunes.....	1
Nationale 4 adultes	2
Championnat de Bretagne	2
2. Organisation du championnat de Bretagne 2019	2
3. Calendrier 2019.....	2

La réunion a lieu en présentiel pendant le championnat de Bretagne jeunes.

La séance est ouverte à 16h.

1. Évolution des règlements

Nationale 3 jeunes

La Direction Technique est saisie par la Commission Jeunes sur le nommage et l'articulation entre les championnats départementaux et la Nationale 3 (cf le compte-rendu de la réunion de la Commission Jeunes du 9 mars 2018).

En l'absence de Henri, ce point sera vu ultérieurement.

Bretagne jeunes

Proposition : ajout dans le règlement de l'indication d'un délai minimum de pause entre les rondes.

Décision : proposition acceptée.



Nationale 4 adultes

L'ajout d'amendes pour les forfaits non prévenus dans le dernier règlement a visiblement porté ses fruits malgré les oppositions levées lors de la publication du règlement : aucun forfait non prévenu n'est à déclarer cette saison (en attente de la dernière journée).



Championnat de Bretagne

Proposition : ajouter que la féminine représentante de son département est la championne du département (si ce titre est décerné), sinon la joueuse la mieux classée dans son championnat départemental toutes catégories, sinon une joueuse choisie par le Comité Départemental.

Décision : proposition acceptée.



2. Organisation du championnat de Bretagne 2019

L'édition 2019 aura lieu les 19 et 20 mai dans le Morbihan. Loïc LE GAL informe de la possibilité d'organiser à Quiberon ou Sainte-Anne d'Auray au plus tard fin mars.

Les trois premiers des championnats départementaux toutes catégories et les championnes des Comités Départementaux seront appelées à participer.

La formule (Suisse puis coupe pour le toutes catégorie, toutes rondes pour les féminines), les droits d'inscription (10€ adultes / 5€ jeunes) et les niveaux de prix (100€/50€ et remboursement de l'inscription au France adultes dans les deux tournois) de la saison passée sont conservés.

3. Calendrier 2019

Le projet de calendrier proposé est adopté et sera diffusé sur le site web de la Ligue pour que les Comités Départementaux soient en mesure de faire leur propre calendrier au plus tôt et le diffuser aux clubs.



La séance est levée à 17h15.